



31 janvier 2023

Retour sur les événements du mois écoulé

Chers collègues,

Le Comité du Syndicat vous souhaite à tous une année 2023 heureuse et prospère.

Cette année est un retour et une continuation des traditions ; un mélange du « *meilleur du monde d'avant et du meilleur du monde à venir* ».

Le mois de janvier a été marqué par le " *retour* " de la galette des rois au siège. Le Comité du Syndical tient à vous remercier d'être venus si nombreux et nous avons été heureux de partager enfin ce moment ensemble ! ([Vidéo galette](#))
)

Nous tenons à souligner que le Syndicat c'est vous et que nous ne sommes rien sans votre soutien et votre approbation. Nous sommes forts avec tous nos membres et chaque bataille est menée au nom de tous.

Le Syndicat du personnel souhaite, comme l'a dit la Présidente dans son discours lors de la Galette, que cette année la bienveillance, le soutien et la solidarité soient placés au cœur du travail et des relations professionnelles.

Dans cette optique, le Syndicat du personnel se réjouit de rencontrer nombre d'entre vous, en personne ou virtuellement, lors de son Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le **2 février**.

Outre le programme pour 2023, des sujets importants tels que " *Les chantiers à mener avec l'Administration, les chantiers à mener pour mieux représenter et mobiliser et les chantiers pour le positionnement à l'international* ", pour lesquels nous sollicitons votre avis, seront abordés lors de cette réunion.

Nouveau conseiller juridique

Une nouvelle conseillère juridique a été recrutée et prendra ses fonctions dans les prochains mois. Afin de garantir l'accès des membres aux services juridiques pendant cette période de transition, le Syndicat du personnel a mis en place une équipe juridique, comprenant le conseiller juridique ad hoc intérimaire, l'assistant juridique et un certain nombre de membres du Comité du Syndicat du personnel qui font de leur mieux pour répondre aux nombreuses demandes de soutien et de conseils juridiques. Le Syndicat du personnel remercie ses membres pour leur compréhension et leur patience à cet égard.

Négociation sur le congé parental

Le Syndicat du personnel et l'administration ont poursuivi les négociations sur la nouvelle politique de congé parental et espèrent les finaliser prochainement. Bien que l'esprit soit globalement collaboratif et consensuel, il y a encore quelques questions qui préoccupent le Syndicat du personnel et qui sont au cœur des négociations actuelles. Nous restons déterminés à plaider pour une politique de congé parental équitable et porteuse de changement en faveur de l'égalité des genres, avec des améliorations majeures pour tout le personnel du BIT.

Négociation d'un accord d'aménagement du temps de travail

Le Syndicat du personnel et l'Administration ont progressé dans les négociations sur le nouveau régime de d'aménagement du temps de travail et nous attendons avec impatience sa mise en œuvre dans les deux prochains mois.

Réunion du Comité de Négociation Paritaire (CNP)

Pour la première fois cette année, le 27 janvier, le Syndicat du personnel et l'Administration se sont réunis en Comité de négociation paritaire. Nous avons discuté des priorités de travail du CNP pour 2023 ; d'une proposition de nouvelle politique sur les dossiers électroniques du personnel ; de propositions de modifications du Statut du personnel reflétant les décisions de la CFPI à mettre en œuvre en 2023 concernant les barèmes de rémunération du personnel G et P ; de la mise en œuvre des décisions de la CFPI concernant les nouvelles dispositions relatives au congé parental ; des propositions d'amendements à l'IGDS sur les promotions personnelles ; d'une proposition visant à étendre la compétence du médiateur de l'OIT aux membres du personnel de l'ITCILO-Turin ; de la liste des membres indépendants du jury pour les entretiens d'embauche en vertu de l'annexe I du Statut du personnel ; d'une mise à jour sur la transition vers la nouvelle administration ; et du nombre de mois de travail alloué au Comité du Syndicat du personnel.

Le CNP est le lieu le plus important pour le dialogue social au sein de l'OIT, et ce fut la première occasion de rencontrer officiellement le nouvel ADG pour les services de gestion interne, M. Hao Bin. Nous vous donnerons plus de détails lors de la prochaine AG.

Les nouvelles des régions :

Afrique

En raison de la crise du COVID-19, et accessoirement du conflit entre la Russie et l'Ukraine, il y a une inflation permanente dans le monde entier. En raison de cette inflation, les monnaies africaines perdent leur valeur et le pouvoir d'achat du personnel diminue. Le personnel de la région africaine est actuellement particulièrement préoccupé par cette situation. En Égypte, par exemple, pour le grade G5 échelon 1 : le salaire en janvier 2022 était de 1309 USD. En mars 2022, il est tombé à 1063 USD. En décembre 2022, le salaire d'un G5 est équivalent à 688 USD. Cela signifie qu'en moins d'un an, la valeur du salaire a diminué de 47%.

L'OIT, en collaboration avec d'autres agences des Nations unies, pourrait envisager de modifier ponctuellement l'échelle des salaires en dollars américains pour le personnel local en Afrique, ainsi que d'inclure éventuellement des primes substantielles, en plus du mécanisme de rémunération standard des enquêtes salariales menées à intervalles réguliers par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI).

Europe et États arabes

Les collègues qui travaillent en Ukraine doivent faire face à des conditions encore plus difficiles avec le temps hivernal, les coupures de courant, les interruptions de service et les attaques militaires plus fréquentes. Pourtant, ils font face, restructurent les activités des projets, partent en mission tout en faisant preuve d'une incroyable ingéniosité et résilience.

Comme le confirment les nouveaux indicateurs économiques publiés en début d'année, la plupart des pays de la région sont confrontés à une forte inflation, à la dépréciation de leur monnaie et à la baisse de leur niveau de vie - rien qu'en Hongrie, le prix des denrées alimentaires a augmenté de plus de 40 % en 2022. À la lumière des méthodologies d'enquête salariale de la CFPI nouvellement approuvées, les collègues participant activement à leurs comités locaux respectifs d'enquête salariale auront besoin de tout le soutien disponible pour tirer le meilleur parti des processus de révision des salaires.

Amériques

Le Syndicat régional du personnel pour les Amériques et les Caraïbes a débuté l'année de manière très positive. La reprise du travail au bureau à 100% a été très gratifiante pour le personnel après ces longues périodes de télétravail.

En collaboration avec les RH de la région, le Syndicat a continué à travailler sur l'examen des procédures de sélection du personnel local. La dernière révision avait eu lieu en août 2010 - nous disposons de ces procédures de sélection depuis 1992 – et nous espérons finaliser cette deuxième révision d'ici mars 2023.

Le personnel de la région demeure très inquiet face à l'absence de coordinateur régional du DRH depuis trois ans. Il est indispensable que ce poste soit pourvu !

En outre, le poste de Directeur régional est vacant dans notre région depuis plus d'un an. Notre région a besoin d'avoir enfin son équipe de direction au complet.

Situation politique actuelle au Pérou :

Le Pérou a connu un "coup d'état" et la dissolution du Congrès. Les manifestations pacifiques dans le pays ont été débordées par des actes violents visant des postes de police, des bâtiments publics, des banques, etc. La police a dû réagir et malheureusement, 50 manifestants ont été tués. Le gouvernement a annoncé la mise en vigueur d'une "situation d'urgence nationale", restreignant les droits démocratiques et autorisant les forces armées à soutenir la police. Les manifestations se poursuivent, apportant incertitude et insécurité dans le pays. En réponse à cela, et conformément à la recommandation de l'UNDSS, le bureau de Lima, a dû réinstaurer le télétravail durant trois jours la semaine passée et devra être attentif à l'évolution de la situation.

Nous sommes convaincus que nous allons surmonter cette situation complexe et qu'une solution sera trouvée rapidement.

Asie et Pacifique

Le Syndicat du personnel d'Asie et du Pacifique milite pour une protection sociale renforcée et la promotion de la santé et du bien-être du personnel. Un personnel en bonne santé contribue à une productivité accrue et à une organisation plus dynamique. Cet objectif peut être atteint en garantissant la facilité d'accès de tout le personnel aux services médicaux et en forgeant des partenariats plus solides avec des prestataires de services médicaux réputés, y compris dans les lieux d'affectation éloignés des bureaux extérieurs. Faire pression sur le nouveau directeur général pour qu'il augmente le soutien au département SHIF afin de lui permettre d'élargir et d'améliorer sa capacité opérationnelle.

"Divisés nous supplions, unis, nous négocions".

Une fois de plus, le Syndicat du personnel d'Asie et du Pacifique a rendu justice à ce mantra. Les bureaux extérieurs de la région sont unis et forts pour protéger le bien-être des membres dans la région, en particulier dans les bureaux extérieurs les plus difficiles. Ils bénéficient également d'un soutien fort de la part du Comité du Syndicat du personnel au niveau mondial.

Merci d'avoir pris le temps de lire ce bulletin, et nous espérons un mois de février heureux et positif.
